

# HONORAIRES GESTION

## GESTION COURANTE

<input type="checkbox"/> Gestion courante (en % de l'encaissement).....	7,00 % HT soit 8,40 % TTC
<input type="checkbox"/> Participation administrative (par lot principal géré).....	3,00 € TTC
<input type="checkbox"/> Garantie Loyers Impayés et détériorations (GLI).....	2,90 % TTC
(Versalis Solutions : 1,90 % + 1 % de frais de gestion)	

## PRESTATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

<input type="checkbox"/> Dégrèvement taxes foncières.....	50 € TTC
<input type="checkbox"/> Constitution dossier Anah.....	60 € TTC
<input type="checkbox"/> Préparation et envoi récapitulatif annuel des revenus fonciers.....	25 € TTC
<input type="checkbox"/> Représentation aux Assemblées Générales.....	40 € TTC / heure
<input type="checkbox"/> Représentation aux Expertises.....	50 € TTC / heure
<input type="checkbox"/> Représentation aux commissions de conciliation.....	120 € TTC
<input type="checkbox"/> Commande et gestion des diagnostics.....	15 € TTC
<input type="checkbox"/> Réalisation de l'état des risques et pollutions.....	15 € TTC
<input type="checkbox"/> Gestion de la demande du Permis de Louer.....	50 € TTC
<input type="checkbox"/> Résiliation mandat de gérance et clôture dossier.....	120 € TTC
<input type="checkbox"/> Changement de destination d'un bien.....	80 € TTC
<input type="checkbox"/> Modification ou annulation de préavis.....	50 € TTC
<input type="checkbox"/> Toutes autres prestations particulières.....	40 € TTC / heure
<input type="checkbox"/> Frais pour inventaire à la charge du bailleur.....	Forfait base 100 € TTC + 20 € TTC par pièce supplémentaire

160 € TTC

### En cas de contentieux (en dehors des clients ayant souscrit la GLI)

- **Commandement de payer par l'huissier** .....  
puis constitution du dossier pour l'avocat  
(dépôt de pièces, justificatifs créances, éléments permettant les conclusions de l'assignation)  
100 € TTC / an
- **Frais de suivi de procédure**.....  
(à régler à compter de la date d'assignation)
- **Prestation pour commande et suivi des travaux**.....5 % HT sur le montant TTC de la facture

### Facturation des honoraires travaux consécutifs à un sinistre \*

(\*un sinistre : travaux donnant suite à une expertise d'assurance) :

- **Facturation des RDV d'expertise** ..... 60 € TTC
- **En supplément et en fonction du montant des factures acquittées :**
  - jusqu'à 10 000 € de(s) facture(s) TTC..... honoraires 3% TTC sur le montant TTC de la facture
  - à partir de 10 001 € de(s) facture(s) TTC.. honoraires 1,5 % TTC sur le montant TTC de la facture

Les honoraires, mentionnés toutes taxes comprises, sont calculés selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%. En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

Dernière MAJ : 01/02/2024

CENTURY 21 Adressimmo

41 rue Victor Hugo – 36000 Châteauroux

Tél : 02 54 08 08 08 – Mail : [adressimmo@century21.fr](mailto:adressimmo@century21.fr)

Carte professionnelle n° : CPI 36.01.2016.000.004.348 délivrée par la CCI de l'Indre – RCS : 413 954 892

Caisse de garantie : GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Montant de la garantie : Transaction 160 000 € / Gestion 780 000 € / Syndic 120 000 €

RCP : GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Nom du médiateur : ANM-CONSO – 2 rue de Colmar – 94300 VINCENNES

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



# HONORAIRES LOCATION LOCAUX À USAGE D'HABITATION ET COMMERCIAL

## LOCATION MEUBLÉE OU NON MEUBLÉE PRESTATIONS À LA CHARGE DU LOCATAIRE

HONORAIRES PLAFONNÉS À 110 % DU LOYER HORS CHARGES

- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail..... 8 € TTC/ m<sup>2</sup>
- Réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie..... 3 € TTC / m<sup>2</sup>

## PRESTATIONS À LA CHARGE DU BAILLEUR

HONORAIRES PLAFONNÉS À 110% DU LOYER HORS CHARGES ET HORS FRAIS D'ENTREMISE

- Entremise en négociation..... Forfait 40 €
- Visite, constitution du dossier et rédaction du bail..... 8 € / m<sup>2</sup>
- Réalisation de l'état des lieux entrée et sortie..... 3 € / m<sup>2</sup>

## DIVERS

- Parking ou garage..... 60 € TTC à la charge du preneur
- Avenant au bail..... 90 € TTC à la charge du demandeur
  
- Rédaction du bail..... 180 € TTC
- Réalisation de l'état des risques et pollutions..... 15 € TTC
- Gestion de la demande du Permis de Louer..... 50 € TTC

## LOCATION IMMEUBLE À USAGE COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

### A la charge exclusive du preneur (locataire) :

- **25 % HT du loyer annuel HT (hors charge)**
  - Mise en place du locataire
  - Entremise de négociation,
  - Rédaction du bail,
  - Etat des lieux
  - Constitution du dossier
  
- **Honoraires minimum (à la charge du preneur)..... 1800 € HT**

Les honoraires, mentionnés toutes taxes comprises, sont calculés selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%. En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

Dernière MAJ : 01/02/2024

# HONORAIRES TRANSACTION LOCAUX À USAGE HABITATION ET PROFESSIONNELS

## PRIX DE VENTE

## HONORAIRES TTC

Par tranches cumulables

De 1 à 15 000 €

Forfait de 3 000 €

De 15 001 à 50 000 €

Forfait de 5 000 €

De 50 001 à 90 000 €

+ 9 %

De 90 001 à 180 000 €

+ 6 %

Supérieur à 180 001 €

+ 5 %

*Les honoraires sont à la charge du vendeur,  
sauf convention expresse différente entre les parties précisée dans le mandat*

**Ventes en l'état futur d'achèvement** ..... 6%,  
soit 7.20 % du prix de vente TTC à la charge du vendeur

### Avis de valeur simple :

- Bien à estimer situé dans un rayon inférieur ou égal à 30 kms de Châteauroux ..... 180 € TTC
- Bien à estimer situé dans un rayon supérieur à 30 kms autour de Châteauroux ..... 210 € TTC

**Expertise en évaluation immobilière** ..... sur devis

Les honoraires, mentionnés toutes taxes comprises, sont calculés selon le taux de TVA en vigueur,  
soit 20 %. En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

Dernière MAJ : 01/02/2024

CENTURY 21 Adressimmo

41 rue Victor Hugo – 36000 Châteauroux

Tél : 02 54 08 08 08 – Mail : [adressimmo@century21.fr](mailto:adressimmo@century21.fr)

Carte professionnelle n° : CPI 36.01.2016.000.004.348 délivrée par la CCI de l'Indre – RCS : 413 954 892

Caisse de garantie : GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Montant de la garantie : Transaction 160 000 € / Gestion 780 000 € / Syndic 120 000 €

RCP : GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Nom du médiateur : ANM-CONSO – 2 rue de Colmar – 94300 VINCENNES.

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante



# HONORAIRES DE SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

## PRESTATIONS

## HONORAIRES TTC

### Prestations incluses dans le forfait annuel :

- Immeuble à destination totale d'habitation..... **Entre 168 et 204 €/ lot**
- Immeuble à destination totale autre que d'habitation..... **Entre 168 et 204 €/ lot**

### Prestations particulières hors forfait :

- Immeuble à destination totale d'habitation..... **78 € / heure au prorata du temps passé**
- Immeuble à destination totale autre que d'habitation..... **78 € / heure au prorata du temps passé**

**Majoration prestations urgentes de gestion..... Coût horaire entre 19 et 21 h majoré de 25 %  
des sinistres en dehors des jours et heures ouvrables..... Après 19 h coût horaire majoré de 55 %**

**Autres prestations particulières..... sur demande de devis**

Travaux autres que de maintenance, travaux d'amélioration, études techniques, etc...

### Prestations individuelles imputables aux seuls copropriétaires

- Pré état daté..... **95 € TTC**
- Etat daté..... **345 € TTC**
  
- Mise en demeure..... **36 € TTC**
- Autres prestataires..... **Sur demande de devis**

Les honoraires, mentionnés toutes taxes comprises, sont calculés selon le taux de TVA en vigueur, soit 20%. En cas d'évolution du taux de TVA, les honoraires évolueront dans les mêmes proportions.

Dernière MAJ : 01/02/2024

**CENTURY 21 Adressimmo**

41 rue Victor Hugo – 36000 Châteauroux

Tél : 02 54 08 08 08 – Mail : [adressimmo@century21.fr](mailto:adressimmo@century21.fr)

Carte professionnelle n° : CPI 36.01.2016.000.004.348 délivrée par la CCI de l'Indre – RCS : 413 954 892

Caisse de garantie : GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Montant de la garantie : Transaction 160 000 € / Gestion 780 000 € / Syndic 120 000 €

RCP : GALIAN – 89 rue de la Boétie – 75008 PARIS

Nom du médiateur : ANM-CONSO – 2 rue de Colmar – 94300 VINCENNES.

Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

